



Chute dans un magasin sur une flaque de soupline dans une allée

Par **Marie Rem**, le **07/09/2016** à **09:43**

Bonjour ,

hier en faisant les courses pendant mon heure de pause déjeuner, j'ai fait une chute dans un carrefour . Il y avait une flaque de Soupline très importante.

deux personnes m'ont permise de me relever. sur le coup , pas de douleur. Mais j'ai mis du temps pour me remettre à marcher , car j'en avais tout plein dans mes sandales, et je glissais.. j'ai vu personne du magasin pour pouvoir en parler.. il y avait un commercial qui était là .. rien à voir avec le produit à terre, il était en charge d'autres produits.. mais vu ce dégâts, il a demandé à appeler une personne de l'entretien , bien avant ma chute.

J'étais pressée, car je devais revenir à mon travail pour une réunion de 14h. Donc je suis partie dès que j'ai pu me remettre à marcher.

Les douleurs se sont réveillées dans l'am même. ET je n'ai pas pu dormir de la nuit. douleur très présente derrière le genou et le long de ma jambe gauche.

que dois je faire ?

Par précaution, dois je retourner à carrefour? si oui que leur demander? je n'ai pas de preuve moi-même , mais je suis certaine qu'ils ont des tas de caméras ..

Dois je consulter un médecin pour preuve de douleur?

merci de votre conseil si j'ai à entreprendre des démarches par précaution?

Cordialement,
Marie

Par **Tisuisse**, le **07/09/2016** à **11:00**

Bonjour,

Les magasins de cette chaîne ont un bureau d'accueil avec des hôtesse en permanence, il aurait été souhaitable d'aller les voir directement. De toute façon, il est fort probable que la scène ait été filmée par les caméras de surveillance. Faites donc une déclaration d'accident

directement, par LR/AR au magasin et voyez avec eux pour la suite à donner.

Par **Chaber**, le **07/09/2016** à **11:56**

bonjour

un certificat médical serait quand même nécessaire, au cas ou